

## **AVIS FISCAL IMPORTANT À L'INTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS**

### **Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI (le « Fonds »)**

#### **Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2024**

Le présent avis est destiné aux détenteurs de parts qui sont des « personnes des États-Unis » en vertu de l'*Internal Revenue Code of 1986 of the United States of America* (le « Code ») et des règlements fiscaux américains connexes. Cet avis ne concerne pas les autres détenteurs de parts. Une « personne des États-Unis » inclut notamment les citoyens américains (qu'ils soient ou non résidents des États-Unis), certaines personnes ayant le statut de résidents permanents américains, les entités corporatives américaines, ainsi que certaines fiducies et successions américaines. Veuillez consulter un spécialiste en fiscalité américaine pour toute question afférente à votre statut fiscal.

Pour l'année d'imposition américaine se terminant le 31 décembre 2024, le Fonds est réputé être une société de placement étrangère passive (« SPEP »), traduction française de « *Passive Foreign Investment Company* » (« PFIC »), en vertu de l'article 1297(a) du Code.

Le relevé annuel d'information de SPEP ci-joint vous est fourni conformément aux exigences de l'article 1.1295-1 (g)(1) du *Code of Federal Regulations* (le « Règlement »). Le relevé annuel d'information de SPEP contient des renseignements permettant aux détenteurs de parts visés d'exercer un choix fiscal afin de reclasser le Fonds comme étant un fonds électif admissible (« FEA »), traduction française de « *Qualified Electing Fund* » (« QEF »). Généralement, les détenteurs de parts qui sont réputés être des personnes des États-Unis et qui ont fait le choix fiscal d'un FEA sont tenus d'inclure dans leur déclaration de revenus leur part au prorata des *ordinary earnings* (« revenus ordinaires ») et des gains en capital nets du Fonds, et ce, que le Fonds ait ou non distribué des montants aux détenteurs de parts. Veuillez consulter un spécialiste avant d'exercer un choix fiscal en fonction de votre situation et de remplir les formulaires nécessaires afin de produire une déclaration de revenus américaine.

Afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA, les détenteurs de parts doivent remplir le « Formulaire 8621 » (*Form 8621: Return by a Shareholder of a Passive Foreign Investment Company or Qualified Electing Fund*) exigé par les autorités fiscales américaines. Un Formulaire 8621 séparé doit être rempli relativement à chacun des fonds pour lequel le détenteur de parts désire exercer le choix fiscal d'un FEA. Chaque formulaire doit être joint avec la déclaration de revenus américaine du détenteur de parts dans les délais prescrits.

Dans le cas d'un fonds de Banque Nationale Investissements inc. (« Fonds BNI ») dont les actifs comprennent des parts d'un autre Fonds BNI, le détenteur doit remplir un Formulaire 8621 séparé pour cet autre Fonds BNI détenu indirectement afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA. Le relevé annuel d'information des SPEP permet d'effectuer le choix fiscal d'un FEA pour un Fonds BNI détenu directement ou pour tout Fonds BNI sous-jacent détenu indirectement.

Nous recommandons aux détenteurs de parts de consulter un spécialiste au sujet des exigences en matière de déclaration fiscale américaine. Vous trouverez également de l'information portant sur les règles fiscales américaines applicables aux investissements dans des SPEP sur le site Web de l'*Internal Revenue Service* des États-Unis (<https://www.irs.gov/>) en inscrivant « *Form 8621 Instructions* » dans la barre de recherche.

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre conseiller ou contacter un spécialiste en fiscalité américaine. Merci du soutien et de la confiance que vous manifestez à l'égard des Fonds BNI.

## Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI (le « Fonds »)

### Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2024

- Le présent relevé s'applique à l'année d'imposition du Fonds et de tout Fonds BNI sous-jacent détenu par le Fonds pour l'année commençant le 1er janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2024.
- Les montants par unité et par jour des revenus ordinaires pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0000000000
Série Privée	0,0000000000
Série F	0,0000000000
Série F5	0,0000000000
Série O	0,0001343610
Série T5	0,0000000000

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Séries Investisseurs / Conseillers	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0001552752

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série Privée	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0001579946

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série F	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0001572433

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série F5	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0001259601

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série O	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0001558538

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série T5	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0001188668

- Les montants par unité et par jour des gains en capital nets pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0000000000
Série Privée	0,0000000000
Série F	0,0000000000
Série F5	0,0000000000
Série O	0,0000000000
Série T5	0,0000000000

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Séries Investisseurs / Conseillers	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0000000000

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série Privée	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0000000000

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série F	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0000000000

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série F5	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0000000000

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série O	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0000000000

Série du Fonds détenu directement	Fonds sous-jacent BNI détenu par le Fonds	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série T5	FNB de revenu fixe sans contraintes BNI - Série A	0,0000000000

- 4) Pour déterminer le montant de la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets de la série du Fonds et de chacun des Fonds BNI sous-jacents que détenait directement et indirectement le porteur de parts, comme indiqué dans le tableau ci-haut, multipliez les montants par unité et par jour par le nombre de parts de la série respective du Fonds détenu, puis par le nombre de jours pendant lesquels le porteur de parts les a détenues au cours de la période spécifiée au paragraphe (1).

- 5) Les montants par unité en espèces ou en biens à la juste valeur marchande distribués ou réputés distribués par le Fonds aux détenteurs de parts au cours de la période spécifiée au paragraphe (1) sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Date de distribution	Distribution en espèce/en biens par unité (USD)
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Avr-24	0,0180709955
Séries Investisseurs / Conseillers	27-Mai-24	0,0193128430
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jui-24	0,0192458632
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jul-24	0,0181910348
Séries Investisseurs / Conseillers	26-Aoû-24	0,0191746385
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Sep-24	0,0193301649
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Oct-24	0,0185239879
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Nov-24	0,0184303364
Séries Investisseurs / Conseillers	30-Déc-24	0,0288903576
Série Privée	26-Fév-24	0,0020750389
Série Privée	25-Mar-24	0,0056388541
Série Privée	25-Avr-24	0,0219246220
Série Privée	27-Mai-24	0,0221083059
Série Privée	25-Jui-24	0,0219636843
Série Privée	25-Jul-24	0,0217162720
Série Privée	26-Aoû-24	0,0222313682
Série Privée	25-Sep-24	0,0222315461
Série Privée	25-Oct-24	0,0215840657
Série Privée	25-Nov-24	0,0213675641
Série Privée	30-Déc-24	0,0337741756
Série F	26-Fév-24	0,0018633908
Série F	25-Mar-24	0,0056572649
Série F	25-Avr-24	0,0209013220
Série F	27-Mai-24	0,0227193560
Série F	25-Jui-24	0,0222074974
Série F	25-Jul-24	0,0235245130
Série F	26-Aoû-24	0,0260645161
Série F	25-Sep-24	0,0236684984
Série F	25-Oct-24	0,0227387984
Série F	25-Nov-24	0,0221174034
Série F	30-Déc-24	0,0323709475
Série F5	25-Jan-24	0,0204796501
Série F5	26-Fév-24	0,0204432768
Série F5	25-Mar-24	0,0203439134
Série F5	25-Avr-24	0,0201774889
Série F5	27-Mai-24	0,0202158800
Série F5	25-Jui-24	0,0202262410
Série F5	25-Jul-24	0,0200050692
Série F5	26-Aoû-24	0,0204857249

Série F5	25-Sep-24	0,0205146294
Série F5	25-Oct-24	0,0198998703
Série F5	25-Nov-24	0,0197279154
Série F5	30-Déc-24	0,0192187283
Série O	25-Jan-24	0,0019905108
Série O	26-Fév-24	0,0094027973
Série O	25-Mar-24	0,0099477134
Série O	25-Avr-24	0,0263413922
Série O	27-Mai-24	0,0260614709
Série O	25-Jui-24	0,0258288183
Série O	25-Jul-24	0,0260351944
Série O	26-Aoû-24	0,0264671858
Série O	25-Sep-24	0,0263500668
Série O	25-Oct-24	0,0260704509
Série O	25-Nov-24	0,0266699993
Série O	30-Déc-24	0,0347982468
Série T5	25-Jan-24	0,0193676329
Série T5	26-Fév-24	0,0193332347
Série T5	25-Mar-24	0,0192392665
Série T5	25-Avr-24	0,0190818786
Série T5	27-Mai-24	0,0191181851
Série T5	25-Jui-24	0,0191279836
Série T5	25-Jul-24	0,0189188211
Série T5	26-Aoû-24	0,0193733778
Série T5	25-Sep-24	0,0194007129
Série T5	25-Oct-24	0,0188193344
Série T5	25-Nov-24	0,0186567164
Série T5	30-Déc-24	0,0234061500

- 6) Le Fonds et, le cas échéant, chacun des Fonds BNI sous-jacents énumérés ci-haut, permettra(ont), sur demande, au détenteur de parts d'obtenir une copie de ses registres comptables et autres documents semblables pouvant être conservés par le(s) Fonds et servant à la validation et à la détermination des revenus ordinaires et des gains en capital nets calculés, conformément aux principes applicables en matière d'impôt sur le revenu aux États-Unis en vertu de l'article 1293 du Code, afin de vérifier ses montants et la part proportionnelle du détenteur de parts de ceux-ci.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.,  
Agissant à titre de gestionnaire du Fonds



Eric-Olivier Savoie  
Président et chef de la direction  
Banque Nationale Investissements inc.  
Date : 27 mars 2025

*Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et peuvent être modifiées sans préavis. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Banque Nationale Investissements Inc. (« BNI ») a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, BNI ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour BNI.*

*Ces renseignements sont tirés des états financiers venant du Fond et de ses sous-jacents et sont fournis afin d'aider les détenteurs de parts à effectuer des calculs. Ces renseignements ne constituent pas un conseil ou une opinion fiscale. Les états financiers sont disponibles sur le site <http://www.bninvestissements.ca>. Les détenteurs de parts devront consulter leur spécialiste en fiscalité américaine pour l'ensemble des impacts fiscaux de la détention de parts selon leur propre situation fiscale particulière, en vertu des lois fédérales, d'état, locales des États-Unis ou des lois fiscales étrangères.*

*Les parts du Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Securities Act of 1933, as amended » ("1933 Act"). Sous réserve de certaines exceptions, les parts ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou offertes ou vendues à des personnes des États-Unis (défini dans la loi de 1933 Act). Le Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Investment Company Act of 1940, as amended ». BNI n'a pas été enregistré en vertu du « U.S. Investment Advisers Act of 1940 ».*

© 2024 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.